



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 9 Août 2011



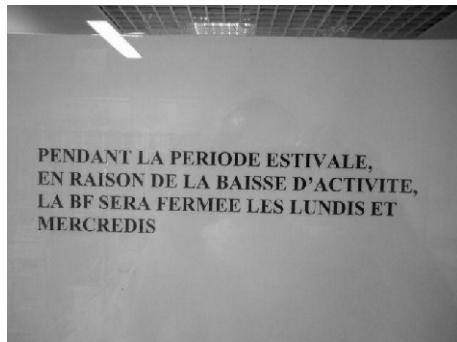
Brèves Paris 06 PDC

PETITES INFOS ESTIVALES

Nous espérons que vous aurez l'occasion de lire ce tract, celui du 28 juillet étant resté très peu de temps sur les positions, la direction ayant semble-t-il une obsession pour le ménage !!!

Brigade financière

Nous avons récemment pu voir sur la vitre de la B.F. cette petite affiche :



De qui se moque-t-on ? Autant le dire plus simplement : la B.F. est fermée faute de personnel ! Et il y a bien un sérieux problème d'effectif à Paris 6 car ce n'est pas non plus en envoyant les facteurs d'équipe ou les facteurs qualité que les problèmes de manque de personnel se régleront à la cabine ! Et il y aussi le fait de les envoyer sur d'autres secteurs que les leurs, ce qui est inacceptable.

On part d'une organisation, on nous promet monts et merveilles et c'est la pagaille !

Sécabilité, y'en a marre ! 1 Tournée = 1 Facteur

Grâce à la Poste tous les jours et surtout les lundis, mardis et samedis, c'est un véritable parcours du combattant avec des cadences augmentées. Avec le caddy et la sacoche en même temps, c'est notre santé qui en prend un coup. Car quel sera l'impact de ces tournées à rallonge sur le long terme. Qui se voit faire ce boulot jusqu'à 60 ans et plus encore aujourd'hui avec la réforme sur les retraites ? Bizarrement ça n'a pas l'air d'inquiéter notre direction, ceux-là même qui prônent que la santé des agents est une priorité ! Et ce n'est pas non plus le petit déjeuner qui a pu nous être offert le samedi avant le début des 4 semaines de sécabilité qui nous fera passer la pilule !!!!

Congés

Les années passent et de moins en moins de collègues obtiennent les périodes de congé demandées ! Et ne parlons pas de toutes les magouilles sur le tirage des congés d'été !

Plus ça va, plus la boîte veut nous imposer nos périodes de congés pour s'organiser à sa guise. C'est inadmissible ! Il ne faudrait pas oublier d'où nous viennent les congés payés. Des luttes, celles de nos parents ou grands-parents qui se sont battus pour les obtenir ! C'est grâce à eux que l'on a ce que l'on a, ne l'oublions pas et surtout ne laissons pas La Poste remettre en question ce droit fondamental.

Aujourd'hui, il nous faut être vigilant et surtout nous organiser pour conserver tous ces acquis ! Car c'est notre histoire et l'histoire c'est à nous de l'écrire et pas à quelques petits autocrates qui ne cherchent qu'à faire du profit sur notre dos. N'oublions pas que tous ensemble nous sommes les plus nombreux et donc une force considérable.



Dépassement d'horaires

Si vous dépassez vos horaires, on essaye subtilement de vous faire comprendre que c'est de votre faute, que les dépassements ne seront pas payés. Seule proposition de la direction : transférer une partie de la tournée sur un autre quartier. C'est donc un autre collègue qui hériterait d'une tournée chargée à son tour. Encore une fois, nous n'avons pas besoin de « *bricolages* » mais bien de personnel. Cela passe par des embauches et la Cdisation de tous les agents en CDD.



Allocation de scolarité 2011, à quoi a-t-on droit ?

Nature des études	Montants annuels	Conditions de ressources
Primaire	0 €	
Collège (premier cycle)	137 €	QF < 6.245 €
Lycée (second cycle)	350 €	QF < 6.960 €
Etudes supérieures (Générales, techniques, professionnelles)	907 €	Q F < 7.630 €
Orphelins	647 € en études secondaires 1 120 € en études supérieures	Sans condition de ressource

Pour rappel le Quotient Familial est égal au coefficient modulateur multiplié par le revenu fiscal de référence (*visible sur l'avis d'imposition*) divisé par le nombre de parts fiscales. Pour un couple de postier, le coefficient modulateur = 0,8 ; 0,9 pour un postier ou une postière dont le conjoint travaille ou est seul et de 1 dans les autres cas.

La CGT propose d'augmenter les montants de l'allocation de scolarité ainsi que d'améliorer les conditions de ressources afin de permettre à tous les postiers de bénéficier de l'allocation de scolarité de La Poste.

Pour la CGT, il est inadmissible que les parents d'enfants en âge d'aller à l'école primaire n'aient droit à aucune prestation. Rappelons que cette allocation de scolarité Poste est cumulable avec l'allocation de rentrée scolaire (ARS), versée par les CAF le 20 août.

L'allocation de rentrée scolaire est fixé pour cette année à : 284,97 €uros pour les enfants de 6 à 10 ans ; 300,66 €uros pour les 11 à 14 ans ; 311,11 €uros pour les 15 à 18 ans.

A noter enfin que des facilités d'horaires peuvent être accordées aux pères ou aux mères de famille le jour de la rentrée scolaire qui aura lieu cette année le 5 septembre (note de service N°0158 du 21 juillet). Si La Poste refuse, manifestez-vous auprès de la CGT.

QUELQUES PETITES INFOS DES MEMBRES CHSCT

- **Des travaux ont enfin été faits au niveau de la rampe** pour le retour des facteurs. Il était temps ! Surtout depuis le temps qu'on le demande !!! Malheureusement, on s'attendait à ce que l'on diminue la descente et non, un carré a été placé juste avant d'atteindre la pente mais à quoi sert-il ? On ne comprend pas !
- **Des téléphones ont enfin été posés dans les vestiaires.** Pour une fois on a enfin écouté les membres CHSCT. Depuis les événements qui s'étaient passés au mois d'avril dernier nous avons fait des propositions pour pouvoir prévenir quelqu'un quand on est dans les vestiaires en cas de malaise. Les téléphones portables ne passant pas. Il aura fallu quand même 4 mois à la direction avant de réagir !

Préparons l'avenir de Paris 6 ensemble.

**Cet avenir, la CGT souhaite qu'il soit en rupture
avec les années qui viennent de s'écouler.**

**Il doit être construit sur la stabilité (*halte aux réorg
incessantes*), sur la reconnaissance de notre travail
et sur le respect de nos droits collectifs
et individuels.**

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale
des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme Mlle Mr NOM _____ Prénom _____

Adresse (1) _____

Adresse Mail : _____

Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée (2) : _____

Poste Télécom Filiale Opérateur privé

Grade Reclassement _____ ou Grade Reclassification _____ Classe _____ Niveau _____

Fonction _____ Indice _____

Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____

N° de Sécurité Sociale : _____

Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : _____ jour _____ mois _____ année

A _____, le _____ Signature : _____

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI NON

Je désire participer à un stage d'accueil OUI NON

Porter une croix si nécessaire

(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile



Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :

Bureau :

Grade :

Poste

Télécom

Catégorie :

SG

DAT

Cial Gest

Technique

Cadres

Retraités

CFA/CFC/CPA

DOM

